



Rennes, le 2 Janvier 2026

COMMUNIQUE DE PRESSE

Rouvrir la ligne Morlaix / Roscoff, une urgence sociale et environnementale !

Invitation à un débat public le 7 février 2026 à 11h30 devant la gare de Morlaix en présence de Sophie Binet, Secrétaire Générale de la CGT et Thierry Nier, Secrétaire Général de la Fédération CGT des Cheminots

Le Comité Régional CGT Bretagne et le Secteur Fédéral CGT des Cheminot·es de Bretagne organisent un débat public sur la réouverture de la ligne ferroviaire entre Morlaix et Roscoff.

Alors que la crise environnementale atteint un stade critique et que les transports représentent plus de 30% des émissions de gaz à effet de serre, le développement du transport ferroviaire de voyageurs comme de marchandises constitue un élément clé du projet de rupture porté par la CGT.

Le bataille pour la ligne Morlaix / Roscoff que la CGT, en lien avec des associations d'usagers et des élu·es du territoire, mène depuis de nombreuses années représente à ce titre un cas d'école : potentiel de 230 000 voyages réduisant d'autant la pression sur le réseau routier confirmé par une étude de la Région en 2018, complémentarité avec le transport routier et maritime pour le transport de marchandises... Les ingrédients sont réunis pour avancer concrètement vers la nécessaire rupture sociale et environnementale.

Mais il en manque un : un engagement clair pour son financement au regard de son utilité pour les territoires concernés.

C'est pour en débattre, notamment avec les élu·es locaux, régionaux et nationaux, et en lien avec les autres besoins de développement des transports en Bretagne que la CGT vous invite le **samedi 7 février 2026 à 11h30 devant la gare de Morlaix**.

En amont, nous vous convions le **mardi 13 janvier à 14h00** à une conférence de presse organisée a la maison du peuple de Morlaix.

Pour le travail, l'environnement, le tourisme et l'avenir, rouvrons la ligne Morlaix Roscoff !

Contacts CGT :

- Comité Régional CGT Bretagne : 02 99 65 45 90
- Secteur Fédéral CGT des Cheminot·es de Bretagne : 02 99 50 12 83